

# Centre Communal d'Action Sociale de Lafrançaise

## Délibération n° 9

Objet :

Vote du Budget Prévisionnel 2023  
de la Résidence du lac

Date de convocation

29 mars 2023

Date d'affichage

29 mars 2023

Nombre de membres en  
exercice :

17

Nombre de présents :

11

Nombre de votants :

13

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois  
Le vendredi 7 avril à 18 h 00

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL.

Etaient présents : M. Thierry DELBREIL, Mme Colette VERDOUX, Mme Véronique PATERNE, Mme Marie-Laurence PUJOL, M Pierrick THOMAS, Mme Anne BENAICHE, Mme Nicole ROUMAT, Mme Josiane BYL, Mme Ida PANTAROTTO, Mme Christine VANCAUTER, Mme Emmanuelle ANTICH membres en exercice.

Procurations :

M. Alain BELLICCHI a donné procuration à Mme Marie-Laurence PUJOL  
M. Fernand MORA a donné procuration à M. Thierry DELBREIL

Absents Excusés : M. Jean Pierre ANGLAS, Mme Monique GAYET, M. Bruno PEGAS, Mme Pauline SEILHAN.

M. Pierrick THOMAS a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration le Budget Prévisionnel 2023 de la Résidence du Lac-Hervé SABATIE.

*En fonctionnement, le BP s'établit comme suit :*

GROUPES	CHARGES	PRODUITS	GROUPES
1	420 606.55€	2 414 969.60€	1
2	1 784 725.45€	75 000€	1
3	284 637.60€	0€	1
<b>TOTAL</b>	<b>2 489 969.60€</b>	<b>2 489 969.60€</b>	
<i>Equilibre Général</i>		0	

A noter, le présent BP est réalisé le plus honnêtement possible mais sur la base d'une dotation Soins totale estimée, les arrêtés de Tarification ARS n'ayant pas été reçus.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**APPROUVE** le Budget Prévisionnel 2023 de la Résidence du Lac Hervé SABATIE.

- A D O P T E E -



Le Président

T. DELBREIL